



**QUATRIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 29 mai 2015

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Ames, vice-président
M. Albert
M. Chiasson
M^{me} Harris
M. Bernard LeBlanc

M. Roussel
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 29 mai 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son quatrième rapport.

Le comité s'est réuni le 28 mai 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 34, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 39, *Loi modifiant la Loi sur les courtiers en hypothèques ;*
- 40, *Loi modifiant la Loi sur les assurances ;*
- 41, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension ;*
- 42, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité ;*
- 43, *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député